



Séminaire du BLAISAC

Plusieurs recommandations formulées

Le Bureau de liaison de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale pour l'Afrique Centrale (BLAISAC), en partenariat avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse Nationale d'Assurance



Le Dr. Lasségue lors de son allocution de bienvenue.

Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS), a organisé du 8 au 10 mai 2013 à Libreville, le 6ème Séminaire technique sur « **les échanges de bonnes pratiques implémentées dans les institutions de sécurité sociale d'Afrique Centrale ; expériences pratiques et reproductibilité** ».

Ce séminaire a vu la participation de plusieurs dé-



M. Abdelmoula Abdelmoumni, Président de l'Union Africaine de la Mutualité

légués des

pays de la sous-région, et ceux de l'Afrique de l'ouest, tous membres de l'AISS. Le délégué du Maroc, invité à titre spécial et consultatif, a pris également part audit ce séminaire. Deux interventions ont marqué l'ouverture des travaux. D'abord, celle de bienvenue du Directeur Général de la CNSS, le Dr. Lasségue qui s'est dit honoré d'abriter ces assises, convaincu de ce que « **le partage d'expériences, les échanges, les approches pédagogiques des uns et des autres permettront, à enrichir nos réflexions personnelles et à mieux guider nos stratégies et politiques de sécurité so-**

ciale

». La seconde intervention fut celle du président du Comité directeur du BLAISAC, Monsieur Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame. Après avoir témoigné toute sa reconnaissance au Gouvernement gabonais pour avoir bien voulu accepter d'abriter ce séminaire à Libreville et

mettre en place des facilités nécessaires devant garantir la réussite de cette rencontre, il a particulière-

ment insisté sur la nécessité de restituer « **la plus value obtenue des rencontres du BLAISAC pour [le] triennium finissant** ».

Au terme des travaux, plusieurs recommandations pertinentes ont été faites, parmi lesquelles, l'optimisation de la gestion des trésoreries, la diversification des investissements, la nécessité de vulgarisation des opérations de bancarisation, la nécessité de constituer des réserves techniques importantes devant permettre le paiement des prestations pour une durée au moins égale à un an, la réflexion dans le sens de la mutualisation des réserves des caisses de sécurité sociale, etc. Le séminaire s'est achevé sur une note de satisfaction générale. Des brevets de participation ont été remis à tous les délégués.



M. Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, président du Comité directeur du BLAISAC



Photo de famille des participants au séminaire